



CIL Centre-Presqu'île Comité d'Intérêt Local

Adresse postale : Hôtel Municipal, 7 rue du Major Martin 69001 LYON

Courriel : cil.cpi@yahoo.com

Site Internet : <http://associationcpi.e-monsite.com>

Compte X (ex-Twitter) : <https://x.com/Comitepresquile>

REVUE DE PRESSE

15 mars 2026

Chers amis du CIL Centre Presqu'île,

Voici comme chaque semaine la revue de presse du CIL-CPI, dont nous vous rappelons qu'elle ne peut être diffusée qu'aux membres à jour de leur cotisation en 2026.

N'hésitez pas à réagir par mail à celui par lequel vous avez reçu cette revue de presse, nous serons heureux de prendre en compte vos avis et suggestions qui pourront orienter nos actions auprès des pouvoirs publics.

52 revues de presse ont été réalisées en 2025, à partir des versions numériques des 7 médias suivants :

LE PROGRÈS

Crédit mutuel via groupe EBRA

TRIBUNE DE LYON

Rosebud SARL

LYON MAG
.com

Espace Group

 **L'ESSENTIEL**
LYON

Dirigeants du Groupe Bolloré

actu
Lyon

Groupe Publihebdos
filiale SIPA Ouest France

LYON
CAPITALE

Christian Latouche
FIDUCIAL

nouveau
LYON
LE MAGAZINE

Indépendant

Rue89Lyon

Xavier Niel – Matthieu Pigasse

Les articles portent exclusivement sur les événements en cours ou survenus en Presqu'île, à l'exclusion des déclarations politiques, notamment sur fond de campagne électorale.

Terrasses de la Presqu'île : après l'affaissement, les travaux vont reprendre

David Gossart - 9 mars 2026

Stoppés depuis avril 2024, les travaux de confortement du mur de rive s'achèvent. Les livraisons prochaines sont prévues à l'été 2026.



Vue d'ensemble des futures Terrasses de la Presqu'île. © Wilmotte @ associés / Grand Lyon

[L'affaissement d'un mur de rive](#) sur 50 mètres de long avait stoppé, en avril 2024, les travaux du [projet des Terrasses de la Presqu'île](#).

Ce lundi 9 mars, la Métropole annonce que les travaux de confortement de ce mur de rive historique devraient être achevés bientôt, une fois la période des crues achevée.

20 micropieux

Les travaux de confortement ont consisté notamment à mettre en place une vingtaine de micropieux verticaux de plus de 11,5 mètres de long et des tirants inclinés de 14,5 mètres de long.

Une longrine, sorte de poutre horizontale, en béton armé sera coulée en tête de mur, sur laquelle reposera la pierre de rive en calcaire, dans la continuité historique des quais de Saône.

En conséquence, l'aménagement de la partie basse, au plus près du fleuve, prendra le relais pour une livraison prévisionnelle à l'été 2026. Un jardin fluvial sera alors livré sur cette section et la continuité piétonne sera retrouvée. Les végétaux seront plantés à l'hiver 2026.



La partie haute des terrasses de la Presqu'île inaugurées à Lyon vendredi 4 juillet 2025. (@Vincent Guiraud)

À Lyon, le projet des Terrasses de la Presqu'île devrait (enfin) voir le jour cet été

• 9 mars 2026 À 15:53 - Mis à jour À 15:54 par Nathan Chaize

Le chantier des Terrasses de la Presqu'île sur les quais de Saône à Lyon devrait prendre fin à l'été 2026.

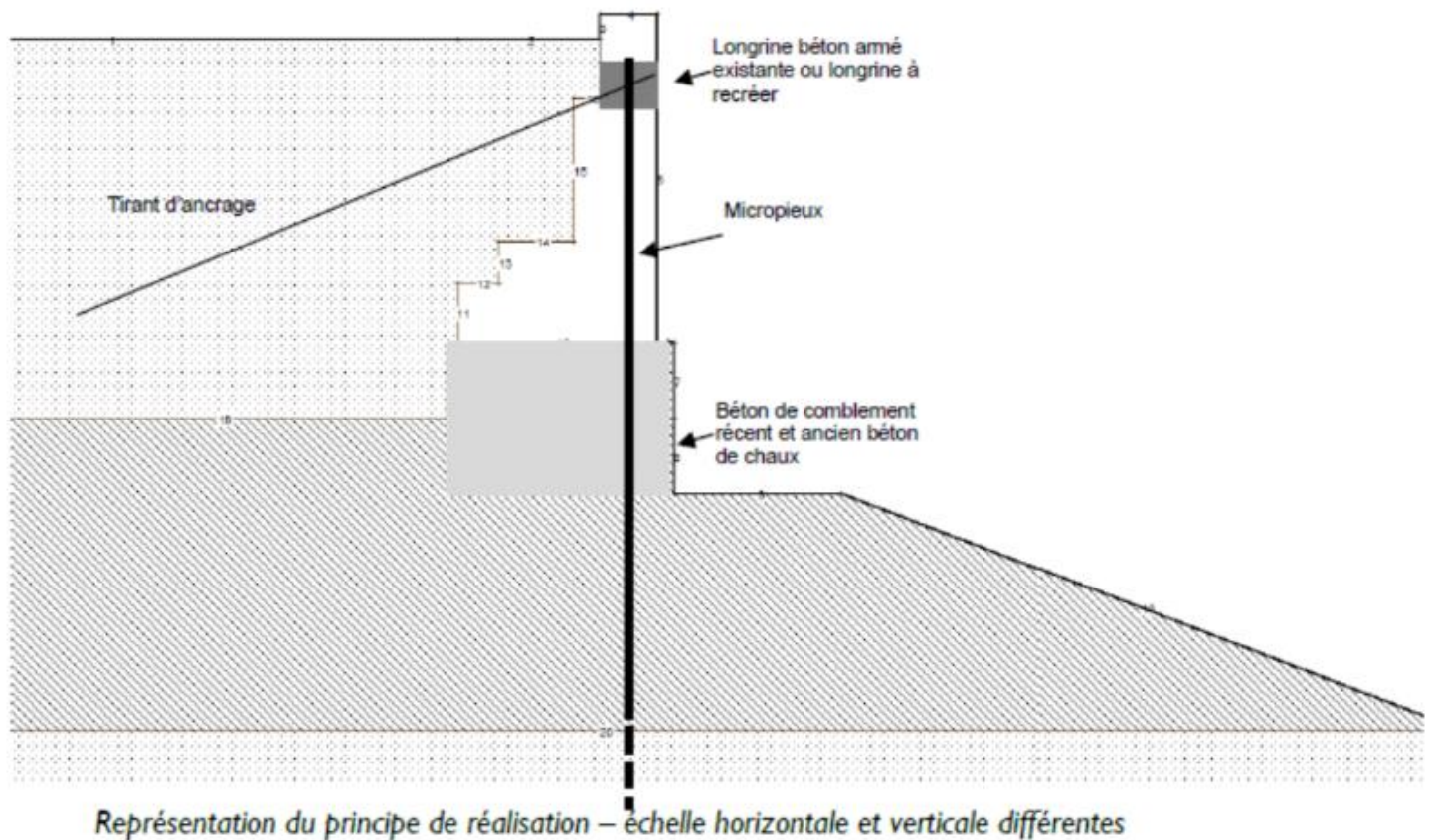
Le projet des Terrasses devrait enfin sortir définitivement de terre. La Métropole de Lyon a annoncé ce lundi dans un communiqué de presse que les travaux de confortement du mur de rive historique "*vont pouvoir être finalisés prochainement*", laissant entrevoir une livraison des espaces à l'été 2026.

Une partie du projet déjà livrée à l'été 2025

Pour rappel, le projet **avait pris du retard après qu'un affaissement localisé** du mur a été détecté au début de l'année 2024. La partie haute des nouveaux espaces avait été livrée et inaugurée à l'été 2025. Les travaux ont débuté en septembre 2025 et ont consisté à mettre en place dans le mur affaissé "*une vingtaine de micropieux verticaux de plus de 11,5 mètres de long et des tirants inclinés de 14,5 mètres de long*".

Une partie du projet déjà livrée à l'été 2025

Pour rappel, le projet **avait pris du retard après qu'un affaissement localisé** du mur a été détecté au début de l'année 2024. La partie haute des nouveaux espaces avait été livrée et inaugurée à l'été 2025. Les travaux ont débuté en septembre 2025 et ont consisté à mettre en place dans le mur affaissé "une vingtaine de micropieux verticaux de plus de 11,5 mètres de long et des tirants inclinés de 14,5 mètres de long".



Les longues périodes de crues récentes ont retardé le chantier de confortement qui devrait prendre fin dans les prochaines semaines et laisser place aux travaux d'aménagement du bas port.

"Une longrine (élément de structure similaire à une poutre, Ndlr) en béton armé sera coulée en tête de mur sur laquelle reposera la pierre de rive en calcaire, dans la continuité historique des quais de Saône : ce sera la dernière étape des travaux de confortement", précise la collectivité.

Ce projet, qui doit offrir continuité piétonne jusqu'à l'île Barbe en bord de Saône, est financé à hauteur de 17,6 millions d'euros par la Métropole et de 2,4 millions d'euros par la Ville. L'ensemble des travaux de confortement, nécessaires pour assurer la reprise du chantier, nécessite un coup supplémentaire à hauteur de 2,1 millions d'euros.



Photo montage des futurs quais de Saône @ Métropole de Lyon

Lyon Mag

Lyon : après les crues et un affaissement du quai, les Terrasses de la Presqu'île relancées



DR Laurence Danière Métropole de Lyon

Interrompu après l'affaissement d'un mur de quai en 2024, le chantier des Terrasses de la Presqu'île à Lyon entre dans sa dernière phase. La Métropole annonce une livraison de l'aménagement au bord de la Saône à l'été prochain.

Le chantier des Terrasses de la Presqu'île, vaste projet d'aménagement des quais de Saône au cœur de Lyon, avance vers sa phase finale. Interrompus en 2024 après un affaissement du mur de rive, les travaux de sécurisation arrivent à leur terme et doivent laisser place aux aménagements paysagers, avec une livraison prévue à l'été 2026.

Le projet initié par Gérard Collomb avait été brutalement suspendu début 2024 après un affaissement localisé du mur de rive sur environ 50 mètres, au nord du pont Maréchal-Juin. Par mesure de sécurité, la Métropole de Lyon avait interrompu le chantier et lancé des investigations techniques.

À l'issue de ces analyses, des travaux de confortement ont été confiés à l'entreprise Maïa Fondations afin de stabiliser l'ouvrage historique. Débutés en septembre dernier, ces travaux ont nécessité des interventions particulièrement techniques.

Des micropieux verticaux de plus de 11,5 mètres de profondeur ainsi que des tirants inclinés de 14,5 mètres ont été installés dans la structure fragilisée pour renforcer la stabilité du mur.

Ces opérations de forage ont été réalisées depuis la voie fluviale, à l'aide d'une foreuse installée sur barge, en coordination avec Voies Navigables de France.

Fin février, l'ensemble des micropieux et tirants a été posé. La dernière étape du chantier consiste désormais à couler une longrine en béton armé au sommet du mur, sur laquelle reposera une pierre de rive en calcaire dans la continuité historique des quais de Saône.

Un jardin fluvial attendu au bord de la Saône

Une fois cette phase achevée, les travaux d'aménagement pourront reprendre sur la partie basse du site, au plus près du fleuve.

Le projet prévoit notamment la création d'un jardin fluvial et le rétablissement d'une continuité piétonne le long de la Saône, aujourd'hui interrompue par le chantier.

Les plantations sont prévues à l'hiver prochain, période jugée plus favorable à l'enracinement des végétaux.

Le calendrier du chantier a également été perturbé par plusieurs épisodes de crues entre novembre et février, qui ont temporairement interrompu certaines interventions.

Avec la fin de ces épisodes, les travaux peuvent désormais reprendre pour quelques semaines encore, avant de laisser place à l'aménagement final.

Si le calendrier est respecté, les Lyonnais devraient pouvoir redécouvrir cette portion réaménagée des quais de Saône à l'été 2026, avec un nouvel espace de promenade au cœur de la Presqu'île.

Lyon. Le grand projet "Terrasses de la Presqu'île" avance enfin, une partie bientôt livrée

Stoppés en raison de l'affaissement d'un mur, les travaux d'aménagement du projet des "Terrasses de la Presqu'île" vont pouvoir reprendre. Une partie sera même livrée cet été.



Les rives de Saône vont se transformer en promenades. (©Asylum / Métropole de Lyon)

Par [Ludivine Caporal](#) Publié le 9 mars 2026 à 17h33

Les Lyonnais l'attendent inlassablement depuis le début des travaux, en 2022. Et encore plus depuis [l'arrêt d'une partie du chantier en 2024](#) suite à l'affaissement d'un mur de rive.

Mais le projet des « Terrasses de la Presqu'île », porté par la Métropole de Lyon sur les quais de Saône, va pouvoir reprendre et même être **partiellement livré**.

Un jardin fluvial et une continuité piétonne

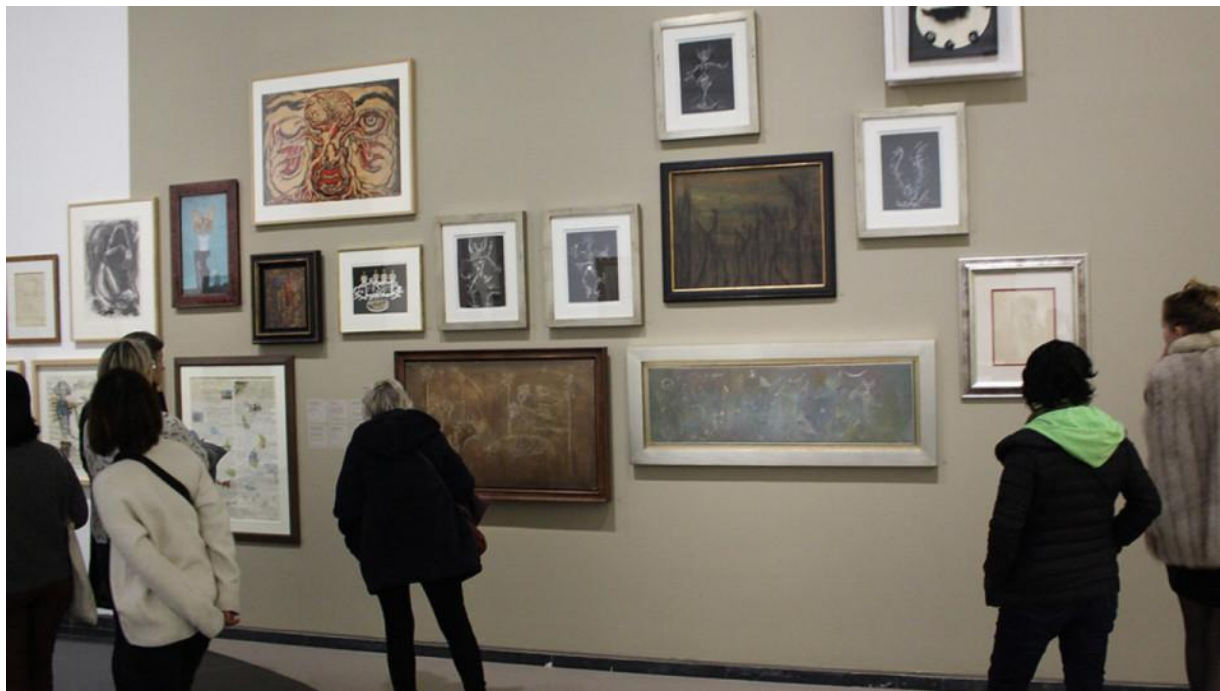
Les travaux de confortement du mur vont en effet pouvoir être « finalisés prochainement » après plusieurs périodes intenses **de crue de la Saône**, comme informe ce jour la collectivité.

« L'aménagement de la partie basse, au plus près du fleuve, prendra le relais pour une livraison prévisionnelle **à l'été 2026** ».

« Un jardin fluvial sera alors livré sur cette section et la continuité piétonne sera retrouvée. Les végétaux seront plantés à l'hiver 2026, période favorable pour un meilleur enracinement », est-il écrit.

L'été passé, [l'aire de jeux pour enfants](#) avait pu être ouverte au public et est depuis assez utilisée.

La billetterie des musées municipaux de Lyon victime d'une cyber-attaque



La billetterie des musées de Lyon victime d'une cyber-attaque

Le système de billetterie et de réservation d'activité des musées municipaux de Lyon a été visé par une attaque informatique.

Cet incident entraîne une indisponibilité de la vente en ligne du Musée des Beaux-Arts, du Musée d'art contemporain, du Musée Gadagne et du Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation. Le Musée de l'Imprimerie étant actuellement fermé pour travaux, sa vente en ligne était déjà suspendue, précise la Ville de Lyon.

"Des fichiers contenant des données personnelles hébergées chez notre prestataire ont été affectés. Nous n'avons, à ce jour, aucun élément confirmant que ces données peuvent faire l'objet d'une diffusion ou d'une utilisation frauduleuse. Ces données sont chiffrées et difficilement exploitables", indiquent les services de la Ville.

Aucune donnée bancaire n'est concernée, mais des données personnelles de type nom, prénom, adresse postale, email, numéro de téléphone, date de naissance ou mot de passe ont été dérobées lors de cette attaque.

La Ville de Lyon appelle les personnes concernées à faire preuve d'une vigilance accrue vis-à-vis des e-mails, SMS ou appels téléphoniques non sollicités, en particulier si l'on vous demande de cliquer sur un lien, d'ouvrir une pièce jointe ou de communiquer des informations personnelles ou bancaires.

Traviata, Manon Lescaut, Billy Budd... un festival d'opéras pour « parier sur la beauté »

Luc Hernandez - 11 mars 2026

"Parier sur la beauté", c'est le beau thème du festival 2026 à l'Opéra de Lyon, avec trois oeuvres majeures du répertoire : Traviata, Manon Lescaut de Puccini et Billy Budd de Benjamin Britten, monté pour la première fois à Lyon.



Première image de "Billy Budd" dans la production de Richard Brunel à l'Opéra de Lyon. (répétitions) ©LH

C'est une tradition de création unique en France : un festival de trois œuvres proposées simultanément, en pleine saison d'opéra. Le thème de cette année, « Parier sur la beauté » est particulièrement évocateur, et permet de proposer trois visions fortes à travers trois nouvelles rencontres à l'Opéra de Lyon.

***Manon Lescaut* de Puccini, première d'Emma Dante à l'opéra**



Emma Dante. ©SC médias

C'est elle qui ouvre le festival, et c'est une des plus belles idées de la [saison 25-26 à l'Opéra de Lyon](#) : avoir confié à la très explosive et très féministe [Emma Dante](#) de toute première mise en scène d'opéra, en l'occurrence la *Manon Lescaut* de Puccini, avec Chiara Isotton et [Riccardo Massi](#) au générique.

De quoi dépoussiérer le mythe tragique de l'héroïne de l'abbé Prévost à travers le regard féminin décapant de celle qu'on a beaucoup vue en France sur les scènes théâtrales d'Avignon, du TNP ou des Célestins. Une vraie première, donc.

***Manon Lescaut* de Giacomo Puccini. Mise en scène Emma Dante. Du vendredi 20 mars au mardi 7 avril à 20h, dim 16h (dans le cadre du festival *Parier sur la beauté*). 2h45 dont un entracte. De 10 à 125 €.**

***Billy Budd* de Britten, première de l'histoire à l'Opéra de Lyon**



Finnegan Downie Dear dirigera *Billy Budd* à l'Opéra de Lyon. ©Frank Bloedhorn

Britten a une [longue histoire avec l'Opéra de Lyon](#). Pourtant, son *Billy Budd* — créé en France en 1993 à Nancy — n'y avait jamais été monté. Directeur et metteur en scène, Richard Brunel lui, avait déjà monté *Albert Herring* du compositeur anglais. Il poursuit donc son exploration avec cette œuvre adaptée de la nouvelle de Melville, et dont Britten avait confié le livret à E.M. Forster, l'auteur de [Maurice](#).

Mais contrairement au très beau [Peter Grimes](#) donné à l'Opéra de Lyon la saison dernière, ce n'est pas tant le mythe gay du marin qui intéresse Richard Brunel dans cet opéra exclusivement dédié aux voix d'hommes, que l'injustice qui frappe un jeune appelé en temps de guerre, broyé par la cruauté de la foule et la mécanique de groupe de la violence masculine la plus institutionnalisée. Avec un grand ténor américain, Paul Appleby, dans le rôle du capitaine Vere, et un jeune chef britannique formé à bonne école, Finnegan Downie Dear (photo). L'autre grand événement de ce

festival 2026 à l'Opéra de Lyon.

***Billy Budd* de Benjamin Britten** (première à l'Opéra de Lyon). Mise en scène Richard Brunel, direction musicale Finnegan Downie Dear, avec Sean Michael Plumb dans le rôle-titre. Du 21 mars au 4 avril 2026 (festival *Parier sur la beauté*). 3h10 dont un entracte. De 10 à 116 €.

Judith Chemla chante (merveilleusement) la *Traviata*



Judith Chemla en Violetta dans *Traviata*, vous méritez un avenir meilleur, mise en scène Benjamin Lazar. © Pascal Gely

C'est un opéra de poche avec simplement quelques musiciens sur scène dont un accordéon, mais totalement fidèle à la partition de Verdi. Comédienne, Judith Chemla qui avait déjà été [Mélisande](#) pour Richard Brunel à l'Opéra de Lyon y dévoile des talents exceptionnels de chanteuse, magnifiée par la science de la mise en scène de Benjamin Lazar, rendant encore plus poignante la musique et les grands airs de Verdi. Un spectacle qui tourne depuis des années, idéal pour découvrir l'opéra dans une forme pas trop imposante pour les plus réfractaires, à petits prix.

Traviata, vous méritez un avenir meilleur. Conception Judith Chemla, Benjamin Lazar et Florent Hubert, d'après Giuseppe Verdi. Du dimanche 22 au dimanche 29 mars à 16h au TNP à Villeurbanne, grande salle Roger Planchon (20h en semaine). De 19 à 38 €.

Keren Ann: «J'ai eu des collaborations extraordinaires à Lyon»

La musicienne part en tournée quelques mois après la sortie de son 10^e album, *Paris Amour*. Avec un passage attendu, le 11 avril au théâtre des Célestins, dans une ville qui compte dans sa carrière.

Elle se réjouit de découvrir une nouvelle salle lyonnaise, le théâtre des Célestins, elle qui a déjà bien illuminé les sites majestueux de la ville, de la Chapelle de la Trinité à l'Auditorium. Keren Ann viendra y jouer en avril les chansons de son très convaincant 10^e album, *Paris Amour*, et une sélection de morceaux puisés dans un répertoire toujours aussi classieux depuis ses premiers pas aux côtés d'un certain Benjamin Biolay il y a plus de 25 ans.

« Pour cette tournée, j'avais envie de quelque chose de très organique et sanguin »

Keren Ann

Paris Amour est la chanson qui donne son titre à votre dernier album. N'est-ce pas difficile d'écrire sur une ville qui a déjà tant été



Keren Ann sera en concert le 11 avril au théâtre des Célestins avec trois musiciens à ses côtés. Photo Amit Israeli/Bring Back Music

chantée ?

« J'adore toutes les références à Paris, des chansons comme *Il est cinq heures*, *Paris s'éveille*, toutes les phrases cultes par rapport à la capitale. Après, je n'étais pas là en train de me dire: il faut que j'écrive une chanson sur Paris. Cette chanson raconte un peu cette relation complexe qu'on peut avoir avec le lieu où on vit, parce qu'on peut aimer énormément la ville dans laquelle on est, on peut lui en vouloir aussi énormément.

Paris je la connais dans sa beauté mais aussi sous d'autres aspects : en 2023 on m'a cambriolé une pièce de stockage avec des instruments que je collectionnais depuis 30 ans ».

Au fil de votre carrière, vous avez noué des liens particuliers avec des artistes lyonnais ?

« C'est une région où je viens régulièrement et où j'ai eu des collaborations extraordinaires, notamment avec le quatuor Debussy. En 2017, on a fait une

création ensemble à la Chapelle de la Trinité, j'avais un petit rêve de faire quelque chose juste avec moi en solo, à la guitare ou au piano, et avec des cordes. Avec eux, j'ai fait un projet pour une date qui est devenu un projet de 50 dates, on a même fait un album ensemble ».

Vous avez joué dans de nombreux lieux à Lyon, quels souvenirs en gardez-vous ?

« Il y a pas mal de lieux où j'ai

joué qui m'ont laissé une jolie trace et où j'espère avoir laissé, moi, une trace. Chaque lieu a une âme: la Chapelle de la Trinité, elle a une teinte qui se met sur les musiciens qui y passent. C'est pareil pour l'Auditorium de Lyon, qui est un lieu extraordinaire avec beaucoup de bois, et une hauteur de plafond qui permet encore d'autres sonorités et d'autres harmonies ».

Vous jouez au théâtre des Célestins, quelle physionomie aura ce concert dans un lieu avec uniquement des places assises ?

« Pour cette tournée, j'avais envie de quelque chose de très organique et sanguin. La structure du concert est très écrite mais j'ai choisi des musiciens avec qui j'ai des interactions et un plaisir fou d'être sur scène. Ce sera un concert plutôt rock dans les arrangements et les sonorités, mais dans l'esprit du jazz aussi: on se laisse de la liberté pour pouvoir jouer et communiquer pendant le concert. Il faut que je sois excitée de monter sur scène, je ne peux pas avoir quelque chose d'ancré, il faut que je laisse une marge de création pour moi et les musiciens ».

● **Propos recueillis par Guillaume Beraud**

Keren Ann, le 11 avril au théâtre des Célestins (Lyon 2^e). Tarifs de 15 à 45 euros. www.theatredes-celestins.com

Lyon. "Ils ont tué la Presqu'île" : Thierry n'arrive pas à vendre son commerce et accuse la mairie

Coiffeur à Lyon, Thierry souhaite partir à la retraite. Mais le fonds de commerce de son salon en pleine Presqu'île ne se vend pas depuis deux ans. Il pousse un coup de gueule.

Article réservé aux abonnés



Thierry a ouvert son salon de coiffure à la fin des années 80 à Lyon. (©Ludivine Caporal/actu Lyon)

Par [Ludivine Caporal](#) Publié le 9 mars 2026 à 16h24

Il fait partie des commerçants extrêmement remontés contre les écologistes.

Coiffeur de la rue de la Bourse au sein du « Salon Luc » qu'il a monté en 1989 avec un associé, Thierry a vu se mettre en place la [Zone à Trafic limité \(ZTL\)](#) en Presqu'île il y a quelques mois et, par ailleurs, juste à côté de son établissement [avec la borne de la rue Gentil](#).

Une mesure qui a, selon lui, « tué le commerce » du centre-ville et qui l'empêche aujourd'hui **de trouver repreneur** pour son fonds de commerce.

« Une baisse de 30 % de ma fréquentation »

Âgé de 64 ans, voilà plus ou moins deux ans que Thierry a mis en vente son salon de coiffure idéalement situé dans le 2^e arrondissement de [Lyon](#).

Mais après quelques propositions qui n'ont pas abouti, **plus personne ne se serait manifesté** « depuis juin 2025 », date de la mise en place officielle de la ZTL par les équipes de [Bruno Bernard et de](#)

[Grégory Doucet](#). Le coiffeur, obligé de travailler alors qu'il souhaite partir à la retraite, y voit une corrélation évidente.

« Ils ont tué la Presqu'île et le commerce », lâche-t-il. « Je connais une baisse de 30 % de ma fréquentation depuis l'été dernier. Heureusement que j'ai des clients fidèles, mais d'autres me disent qu'une fois que je partirai, ils ne feront plus l'effort de venir dans le centre. »

L'attente de Jean-Michel Aulas

Lui qui va voter [Jean-Michel Aulas](#) place en tout cas beaucoup d'espoir dans **un potentiel changement de municipalité**. Car pour Thierry, comme pour le candidat « Cœur Lyonnais » et son homologue Véronique Sarselli à la Métropole de Lyon, [« il faut remettre les voitures rue Grenette et les bus rue de la République »](#).

Une ville reste une ville. Elle a besoin de voitures, de bruit, que ça grouille de monde. Si on ne veut pas de ça, on va à la campagne. Mais du moment qu'on supprime un accès facile au centre-ville, le commerce est mort.

Thierry, coiffeur du Salon Luc

Une fois les élections passées, le coiffeur espère en tout cas voir, éventuellement, « un jeune couple » reprendre son affaire chère à son cœur pour « redynamiser » le tout. « Ils peuvent faire quelque chose de bien ici. Bien sûr, je préférerais que ça reste un salon. Mais si ça doit changer, ça changera ! »

La réponse de l'adjoint au maire Valentin Lungenstrass

Interrogé par actu Lyon mi-janvier au sujet des difficultés des commerces situés à l'intérieur de la Zone à Trafic Limité en Presqu'île, l'adjoint au maire Valentin Lungenstrass a répondu sur la situation globale.

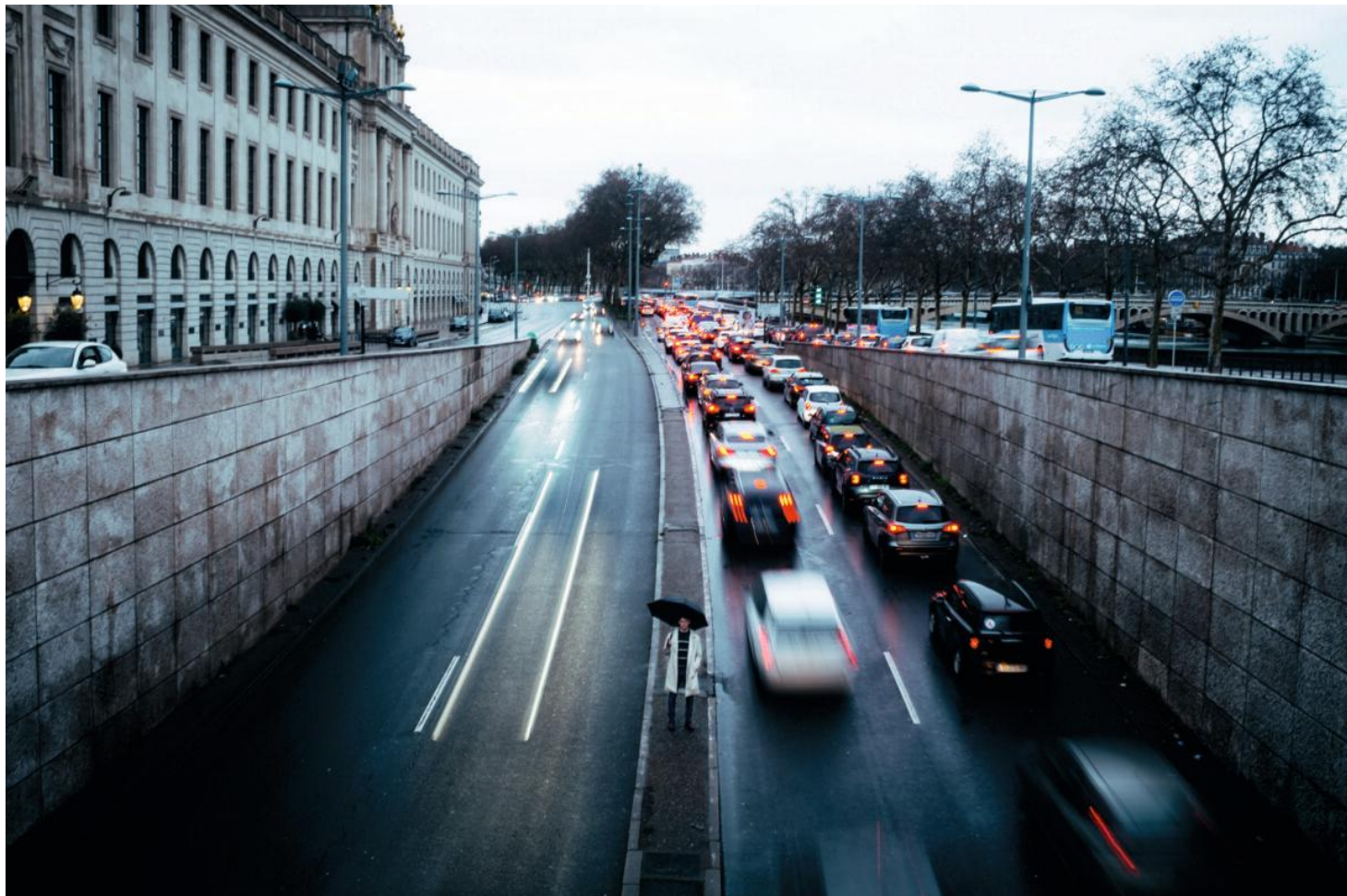
"Je tiens à rappeler, au-delà du vécu de chacun en Presqu'île, que la fréquentation des métros a évolué significativement depuis 2019 : +31% à Hôtel de ville, +27% à Cordeliers. Il faut noter que les fêtes de fin d'année sont très dynamiques, tant du côté des parkings publics qui sont remplis, que du réseau TCL. C'était également le cas fin 2025", dit-il.

"Nous partageons l'inquiétude des commerces de proximité quant à la crise économique. Le sujet de la presqu'île n'est pas celui de la fréquentation qui est toujours excellente – chacun pourra l'observer le week-end –, mais bien celui de la consommation. De nombreux retours et enquêtes (en France) vont dans le sens d'une baisse du pouvoir d'achat, donc d'une baisse du "panier moyen".

Pourquoi la voiture n'a rien à voir avec l'état de santé des commerces à Lyon

La rédaction - 10 mars 2026

TRIBUNE - De nombreux commentateurs et politiques estiment que les difficultés des commerces à Lyon sont majoritairement dues aux restriction de circulation. Données en main, l'ingénieur François Grosse déconstruit cette légende urbaine.



Trafic automobile quai Jules Courmont (Lyon 2e). © Pierre Ferrandis

Une anecdote, entendue d'un journaliste au tout début du mandat actuel, illustre l'énorme faux pas initial de la majorité écologiste de Lyon et de la Métropole à l'égard du monde économique : sollicitée pour échanger sur leur politique à l'égard des entreprises, une responsable métropolitaine en charge de l'économie aurait répondu, en substance, « *oh ! vous savez, les entreprises, nous, ce n'est pas notre truc.* »

Ville de Lyon et Métropole ont bien évolué depuis, mais elles traînent comme un boulet ce péché originel, d'avoir tout d'abord tordu le nez sur l'industrie et sur les entreprises en général... alors que les salariés du secteur privé représentent les trois-quarts des emplois du territoire.

Il n'en faut pas plus, selon certains commentateurs, pour attribuer désormais de façon indiscriminée aux politiques menées depuis six ans à Lyon et dans la Métropole toutes les difficultés rencontrées par telle ou telle catégorie d'acteurs économiques.

Les Écologistes accusés d'assassiner le commerce en centre-ville

Au premier rang des reproches adressés à la Ville et à la Métropole, parfois avec une extrême véhémence, celui « d'assassiner » les commerces de centre-ville par leur politique

d'aménagement de l'espace public qui restreint la place de la voiture en centre-ville comme la [Zone à trafic limité](#) (ZTL), mais pas seulement.

Des habitants de la couronne métropolitaine seraient massivement dissuadés de se rendre à Lyon pour leurs achats en raison des difficultés croissantes de stationnement et d'accès en voiture, dues aux choix écologistes.

Ce serait la cause à la fois de la baisse de chiffre d'affaires de certains commerces, et d'une augmentation du nombre de commerces vacants. Il s'ensuit implicitement que changer la couleur politique de l'exécutif suffirait à enrayer ces difficultés – c'est tout simple.

En réalité, le commerce reste dynamique à Lyon, notamment dans l'alimentaire

Or la [11^e « Enquête consommateurs » pour la région lyonnaise](#), publiée en 2023 par la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) associée aux principales structures territoriales, dessine une évolution des consommations et des dynamiques commerciales bien différente de ce schéma simpliste.

D'une part, elle montre un « *potentiel de consommation globale* » à l'échelle de la région lyonnaise qui continue de progresser, y compris dans les secteurs non alimentaires, et y compris à Lyon et dans sa métropole. C'est-à-dire que, tous modes d'achats confondus, le chiffre d'affaires des différents secteurs de consommation augmente dans notre région, grâce notamment à une démographie positive... et aussi grâce au trompe-l'œil de l'inflation récente.

Cette croissance est particulièrement sensible dans le secteur alimentaire. Chose remarquable, depuis 2017 elle s'y concentre tout particulièrement dans les petits commerces (moins de 300 m²), tout particulièrement à Lyon et Villeurbanne (+ 23 % entre 2017 et 2022). Pas de marasme de ce côté-là, bien au contraire.

La vente en ligne, premier danger des commerces lyonnais

Les choses se corsent pour les achats non alimentaires. Là, le phénomène majeur est l'explosion de la vente en ligne, qui impacte de plein fouet le petit commerce, particulièrement dans le secteur de l'habillement.

Entre 2017 et 2022, la part de l'achat en ligne a doublé dans la région lyonnaise pour la consommation de biens non alimentaires, de 11 % à 22 %. C'est maintenant une forme d'achat majeure chez les consommateurs.

Et ce sont les petits commerces et les marchés qui en subissent le contrecoup le plus violent : leur part dans les achats chute en effet de 20 % pour les commerces (-6 points), et d'un tiers pour les marchés.

Les petits commerces pris entre deux feux

Pour les petits commerces dans le secteur de l'équipement de la personne (habillement, chaussures, etc.), c'est la double peine : car comme le « *potentiel de consommation global* » du secteur (toutes formes de vente confondues) reste à peu près constant en euros sur la période, la hausse massive de l'achat sur Internet suscite une baisse drastique du chiffre d'affaires global des commerces physiques.

Ces tendances pour la Région lyonnaise s'inscrivent dans une lame de fond. Le baromètre 2025 de l'offre commerciale dans les centres-villes français publié par Codata et la Fédération des acteurs du commerce dans les territoires (Fact) reflète exactement le même phénomène à l'échelle nationale : de 2017 à 2022, la proportion des commerces d'habillement et de chaussures parmi les commerces de pied d'immeuble passe de 19,2 % à 14 %, soit une baisse relative de 27 % en cinq ans...

Un taux de vacance en légère hausse en Presqu'île

Dans la Presqu'île, tous produits confondus, le taux de vacance des commerces a augmenté dernièrement, passant de 5,5 % environ de 2021 à 2023 à 6 % environ en 2023 et 2024 d'après l'étude « Lyon-République » de Codata. Ces études sont effectuées en février de chaque année.

Mais avant de chercher des explications locales à ce phénomène, nous remarquons que ce taux de vacance a augmenté au même moment de façon similaire partout en France, comme le montre la moyenne nationale de Codata pour les centres-villes – qui d'ailleurs n'est pas très loin du double du taux lyonnais, l'un des plus bas en France.

Or un coup d'œil à [l'indice des prix à la consommation](#) fourni par L'Insee nous rappelle à la réalité de la période : de fin 2021 à fin 2023, l'inflation des prix à la consommation a été de près de 10 % en deux ans, soit plus encore qu'entre 2011 et 2021, sur les dix ans précédents. La consommation des ménages dans les commerces non alimentaires s'en est ressentie.

Moins de consommation à cause de l'inflation et du logement

Dans ses premières pages, « l'enquête consommateurs 2023 – Région lyonnaise » de la CCI souligne justement « *une consommation courante sous forte contrainte au niveau national* » ; elle pointe en particulier « *la part du budget allouée au logement [qui] augmente* », de 25 % en 2011 à 28 % du budget des ménages en 2023. C'est-à-dire d'autant moins à consacrer aux achats qui intéressent les commerces.

Justement, le baromètre Arthur Loyd des métropoles françaises classe pour la troisième année consécutive [Lyon en deuxième position](#) pour l'attractivité, à touche-touche derrière Toulouse et nettement devant Bordeaux, Lille, Aix-Marseille et Nantes.

Ce baromètre souligne à propos de Lyon : « *[parmi] les défis qui affectent son attractivité, [...] le coût élevé du logement reste un sujet incontournable, bien que son évolution récente demeure moins préoccupante qu'ailleurs* ». Tiens, l'évolution des loyers n'est donc pas « que » un sujet social, mais aussi un enjeu pour le commerce et l'investissement.

Lyon continue de gagner des entreprises

Un autre coup d'œil, jeté cette fois au décompte par l'Insee des créations et des défaillances de commerces sur la ville de Lyon, nous rappelle un autre phénomène de 2023 et 2024 : alors que le rythme des créations de nouveaux commerces est stable et légèrement croissant de 2021 à 2025, le rythme des fermetures de commerces connaît un emballement en 2023 et 2024, creusant pour ces deux années le solde net – qui reste cependant positif.

Lyon gagne ainsi chaque année des entreprises commerciales supplémentaires, notamment plus de 1 000 en 2025.

Une compilation de crises plus nationales que locales

Or cette crise des années 2023 et 2024 est bien identifiée nationalement comme un effet du remboursement des Prêts garantis par l'État (PGE) qui avaient préservé la trésorerie des entreprises pendant la crise du Covid. En effet, certains commerces déjà en sérieuse difficulté avant le Covid avaient connu un sursis miraculeux grâce à cette injection de cash inespérée ; mais l'échéance du prêt a mécaniquement révélé les situations intenable qui n'avaient survécu depuis 2020 que grâce au PGE.

Internet, inflation, coût du logement, PGE, autant de phénomènes globaux qui secouent le commerce dans la France entière, à Lyon comme ailleurs.

Face à de tels chiffres, que certains attribuent bruyamment à la circulation automobile ou à la ZTL les difficultés de certains commerces laisse franchement perplexe.

Pourtant, ce sont parfois les commerçants eux-mêmes qui assurent que des clients les désertent en raison des embarras de la circulation ou du stationnement. Qu'en est-il effectivement ?

La voiture reste un mode de transport ultra-minoritaire pour accéder à la Presqu'île

Concentrons-nous d'abord sur [la Presqu'île](#), qui focalise une bonne part des critiques adressées aux effets présumés des aménagements de voirie sur la fréquentation des commerces.

L'enquête « Presqu'île à vivre » publiée début 2023 (Nova 7 / Métropole de Lyon) établit que 93 % des visiteurs de la Presqu'île questionnés au cours de l'enquête expriment un ressenti global de cette expérience « plutôt positif » ou « très positif ».

13 % d'entre eux seulement sont venus en voiture. Sans surprise, la critique des « conditions pour se déplacer et stationner en voiture » est donc minoritaire (25 % d'avis négatifs), et surtout sa contribution au ressenti global est statistiquement « faible ».

Alors qu'à l'inverse, les « conditions pour se déplacer, marcher à pied », plébiscitées par les visiteurs questionnés, ont une contribution « forte » au ressenti global. Bref, cette enquête ne conforte en rien l'idée que les aménagements liés à la circulation auraient une contribution quantitativement significative à une désaffection structurelle des commerces de la Presqu'île.

Les clients jugent l'accès facile à de nombreux endroits, contrairement aux commerçants

Au contraire, elle pointe la valeur accordée par le consommateur à l'expérience vécue une fois devenu piéton dans sa déambulation entre les commerces – ce qui n'est pas sans rappeler les leviers de succès des centres commerciaux, confrontés aux mêmes défis dans un espace concentré.

Lors de l'enquête similaire conduite avenue des Frères Lumière, 8 % seulement des consommateurs sont venus en voiture et 80 % d'entre eux ont jugé « facile » le stationnement ce jour-là.

Lors de l'enquête « mobilité et consommation à Vaise » (Métropole), 16 % des clients se déplaçaient en voiture ; la majorité d'entre eux a trouvé « facile » ou « très facile » la circulation (69 %) ou le stationnement (73 %), et seuls 7 % ont qualifié l'un ou l'autre de « très difficile ».

Or, dans la perception des commerçants visités par les clients enquêtés (enquête miroir), les conditions de circulation pour venir à Vaise étaient jugées difficiles ou très difficiles à une écrasante majorité (92 % !), et le stationnement *idem*. La perception des commerçants est donc extrêmement plus négative que celle de leurs clients.

Un écart de perception majeur qui fausse la réalité

Ce profond écart de perception n'est pas propre aux commerçants de Vaise. Selon le chercheur à l'Ademe, Mathieu Chassignet (*No parking, no business'en centre-ville : un mythe à déconstruire*, [The Conversation](#), 12 mai 2024), le biais de représentation entre les commerçants et leurs clients est fréquent.

Il s'exprime généralement par la surestimation par les commerçants de la proportion de leurs clients qui viennent en voiture (ce n'est guère le cas en l'occurrence dans l'enquête miroir de Vaise), et plus généralement par une dramatisation excessive des enjeux de la circulation par rapport à la réalité mesurée.

Les raisons de cet écart ne sont certainement pas simples. L'une d'entre elles pourrait résider dans une particularité révélée par l'enquête « *Pratiques de mobilités et de stationnement des commerçants de la Presqu'île* » (Université Lyon III Jean Moulin, Ville de Lyon, Métropole, 2020/2021), et confirmée comme un phénomène national par Mathieu Chassignet : parmi les commerces enquêtés dans la Presqu'île, près d'un tiers des gérants s'y rend en voiture contre seulement 14 % de leurs employés, et plus généralement 13 % des visiteurs de la Presqu'île d'après l'enquête précédente.

D'où peut-être leur survalorisation sincère des enjeux de la circulation pour la clientèle, et aussi leur sous-estimation chronique, partout dans le monde, de l'intérêt potentiel des zones piétonnes pour leur commerce – alors qu'une fois réalisées celles-ci apportent une augmentation de leur chiffre d'affaires dans l'écrasante majorité des cas selon Mathieu Chassignet.

Aucun lien entre circulation et activité des commerces de centre-ville

Que conclure sur ce sujet ? D'abord que rien, décidément, n'atteste d'un lien de cause à effet prépondérant entre la situation du trafic lyonnais et l'évolution de l'activité des commerces du centre-ville, et que cette accusation répétée a tout d'une légende urbaine.

D'ailleurs, si le [plan d'action conjoint « commerce Rhône-Loire 2026 »](#) des CCI, Chambres des métiers, Medef, CPME n'oublie pas de travailler sur « *l'optimisation du stationnement, en collaboration avec les collectivités* » (action n°15), il identifie comme un des quatre enjeux prioritaires « *d'accompagner les commerçants artisans dans les mutations de leur activité* », avec pas moins de six actions identifiées pour y contribuer.

Des transformations majeures qui n'ont rien à voir avec la voiture

Les transformations actuelles des modes de consommation sont majeures, et ce sont elles qui impactent frontalement, comme partout en France, certaines activités commerciales importantes dans le centre-ville de Lyon.

La circulation automobile, quelles qu'en soient les difficultés effectives, et quelles que soient les exaspérations exprimées par tel ou tel client, constitue quantitativement un épiphénomène à cet égard. Focaliser un programme électoral sur cette invocation, c'est passer à côté des réalités et préparer bien mal l'avenir de Lyon et de sa Métropole.

François Grosse

Ingénieur

Directeur régional de Veolia à Lyon (années 2000)

Cofondateur de la startup lyonnaise ForCity (années 2010)

Auteur de *Croissance soutenable ? La société au défi de l'économie circulaire* (Presses universitaires de Grenoble, 2023).

Lyon 2E

**Spectacle
de Christophe Jaillet, Na-
thalie Kess, Vincent Mini et
Gérard Truchet**

Spectacle de marionnettes
intitulé "Élections municipa-
les 2026 : Guignol et Gnafron
à la rescousse" : pour aider un
ami à retrouver son vélo volé,
Guignol et Gnafron mènent
une enquête qui les fait entrer
en contact avec des milieux
qu'ils ne connaissent pas bien
et dont ils ignorent les codes.

Samedi 14 mars à 17heures.

Comédie Odéon.

6 rue Grolée. 15 €.

Lyon 1er. « Importantes déjections de rongeurs » : un restaurant du quai Jean-Moulin fermé

David Gossart - 11 mars 2026

Un restaurant chinois du premier arrondissement de Lyon a été fermé par les services de la préfecture.



Photo DR

Situé au 3 quai Jean-Moulin, le restaurant chinois Bon voyage a été fermé pour raisons sanitaires par les services de la préfecture et la direction départementale des populations (DDPP).

Déjections, denrées périmées

En cause, selon l'arrêté, « la présence importante de déjections de rongeurs dans les locaux de production et de stockage », « la présence de denrées périmées », un « défaut caractérisé d'entretien ».

La réouverture ne pourra avoir lieu qu'après une mise en conformité des locaux.

Voici un nouvel extrait de la revue Centre Presqu'île éditée début 1978, quelques mois après les élections municipales de 1977 qui ont vu la confirmation de Francisque Collomb après avoir assuré la succession de Louis Pradel décédé fin 1976, le CIL interpelle les élus par la voix de son président Paul Scherrer qui s'inquiète – déjà – du devenir de nos quartiers menacés par l'aménagement de la Part-Dieu qui était présentée à l'époque comme le « nouveau centre » économique et commercial de Lyon.

Années 70 : Lyon éventrée par le métro

Comme après-guerre avec la construction des égouts, Lyon se retrouve à nouveau en grands travaux pendant la décennie 70. Le métro occupe toute la place...



Lyon construit son métro. Et place Bellecour, totalement éventrée par le chantier, l'heure n'est pas encore à la fête des lumières. Archives Le Progrès



Depuis 1973, la ville est sens dessus-dessous et Louis XIV domine un immense chantier. Archives Le Progrès



L'état de la Rue de la République en mai 1974. Plus rien ne passe si ce n'est les engins de chantier. Archives Le Progrès



Place Louis Pradel, des démolitions d'immeubles seront même nécessaires. Bien visibles sur cette image datée de février 1976. Archives Le Progrès



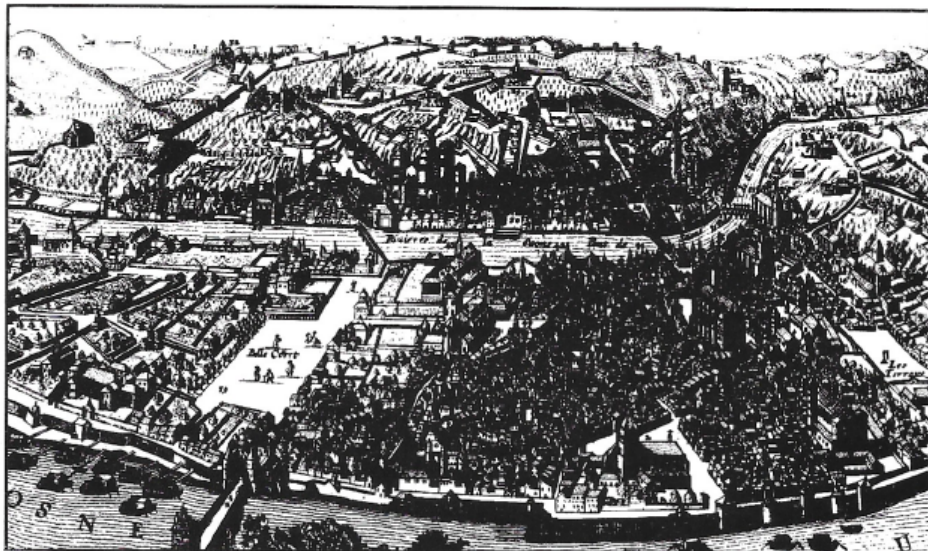
Dès fin novembre 1975, les premières rames de la ligne A font l'objet d'essais. Les Lyonnais commencent dès lors à imaginer le résultat final. Archives Le Progrès



Le 28 avril 1978, les lignes A et B sont inaugurées par Valéry Giscard-d'Estaing. Archives Le Progrès

ÉDITORIAL

UN PLAN POUR LA PRESQU'ÎLE



Cliché Bulloz - Librairie Albert Guillot, Lyon.

Depuis huit ans nous n'avons cessé de sonner l'alarme pour la sauvegarde du centre-ville traditionnel de Lyon : la Presqu'île. Malgré nos avertissements, une politique aveugle de "laisser-faire" a conduit à favoriser le transfert d'activités centrales vers le second pôle de l'agglomération, la Part-Dieu, où l'on continue à entasser pêle-mêle bureaux, sièges sociaux, administrations et équipements, au risque de créer dans ce quartier neuf une cité administrative sans âme, morte dès sept heures du soir, pour le bénéfice peut-être des promoteurs mais non des habitants.

Les grandes villes, est-il besoin de le rappeler, ont besoin d'un centre vivant, humain, chaleureux, qui compense l'aliénation des grands espaces habités. La presqu'île a joué ce rôle depuis le XVII^e siècle jusqu'aux environs de 1950. Devenue trop étroite pour les besoins d'une agglomération plus que millionnaire, il était légitime de prévoir son extension pour l'accueil des **activités nouvelles** et des **équipements nouveaux** nécessaires à une grande métropole : la Part-Dieu, malgré sa situation excentrique aurait dû jouer ce rôle. Mais on a voulu aller trop vite (d'où la pléthore des bureaux "en blanc" à louer dans le centre directionnel) et l'on a "déshabillé Paul pour habiller Pierre" en laissant s'opérer (quand on ne le favorisait pas sciemment) le déménagement d'équipements existants divers : administratifs, culturels, bancaires et commerciaux qui assuraient à la Presqu'île une part importante de son activité.

Or, cette transplantation a été opérée en pleine crise des centres-villes, crise qui frappe le centre de toutes les villes du monde, grandes, moyennes ou petites et qui atteint même (si l'on poussait l'étude, on s'en apercevrait) le centre des villages. Un peu partout dans le monde, des mesures énergiques sont prises non seulement pour enrayer ce processus de dégradation maintes fois décrit dans cette revue même, mais aussi pour l'inverser. Des succès réels ont été remportés en France et surtout à l'étranger (1) et des remèdes efficaces ont été trouvés, tels que l'aménagement de rues piétonnes, l'amélioration des transports collectifs, l'accueil des voitures dans des parkings péri-centriques, la création d'équipements sociaux et culturels, la mise en valeur de l'architecture et la réhabilitation de l'habitat existant. La réalisation du métro, de rues piétonnes et les restaurations ponctuelles entreprises dans la Presqu'île vont dans le sens de ces mesures de sauvegarde. Mais cela ne suffit pas, car il faut appliquer une politique d'ensemble qui maîtrise les problèmes de l'habitat, de l'architecture et des équipements afin de

redonner au centre-ville ses vraies fonctions : directionnelle (services de niveau supérieur), relationnelle (rôle d'agora, rôle ludique et culturel) et résidentielle.

Cette politique d'ensemble, nous n'avons cessé de la réclamer, en dénonçant la politique "au coup par coup", et, une nouvelle fois, nous demandons **un plan pour la Presqu'île**. Et pour la Presqu'île tout entière, y compris le secteur des Terreaux et des pentes de la Croix-Rousse, y compris ce quartier mis pratiquement "hors les murs" qui va des voûtes de Perrache au confluent. Ce plan devrait non seulement définir le rôle futur de la Presqu'île pour l'an 2000, mais encore établir un équilibre entre Presqu'île et Part-Dieu afin de rendre complémentaires et non concurrents ces deux pôles de l'hyper-centre d'agglomération. Car nous refusons l'image que l'on voudrait nous imposer d'une Presqu'île, vieux centre au passé folklorique et désuet face à une Part-Dieu moderne présentée comme le centre de demain. Or, le Plan d'Occupation des Sols de Lyon-Villeurbanne, qui est soumis actuellement à l'enquête d'utilité publique, ne peut constituer ce plan général de restructuration et d'équilibre : il prévoit surtout des mesures conservatoires et dit d'ailleurs ce qu'il ne faut pas faire que ce qu'il faut faire.

Nous avons rappelé fortement ces idées lors de notre conférence de presse du 8 juin 1977, tenue conjointement avec la Coordination commerciale de Lyon-Presqu'île, la Chambre Syndicale des propriétés immobilières, la Société de la Rue Impériale et la section centre-ville de l'Association "Les droits du piéton". Nous pensons qu'il faut aller aujourd'hui plus loin en groupant toutes les associations représentatives de la Presqu'île dans un comité dont l'unique objet serait de promouvoir un plan d'études prospectives qui définirait des objectifs à moyen et long termes pour redonner une nouvelle jeunesse au cœur de Lyon.

Le temps du "laisser-faire urbain" est passé ; c'est aujourd'hui celui de l'urbanisme et de l'aménagement volontaire du territoire. Une ville, un quartier, un centre ne meurent que si l'on ne fait rien pour les soigner, pour les guérir.

Nous n'avons donc plus besoin de bonnes paroles, trop souvent prodiguées, mais d'une véritable volonté politique afin que soient clairement définis les fins : « que veut-on faire de la Presqu'île », et les moyens : « que faut-il faire pour y parvenir ».

P. SCHERRER
Président de Centre-Presqu'île
et de l'U.C.I.L.

(1) Angleterre (Londres), Allemagne (Münich), Pays Scandinaves, mais aussi France (Besançon).